

COMMUNE DE FOURNEVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Septembre 2017

L'an deux mille dix sept, le 29 Septembre à 20 H30, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Etaient présents : Jacques GILLES, Véronique CAPARD, Jean Luc FOSSEY, Adjoint
Mesdames CROS GIMBERT, FOUGERES, SEITE,
Messieurs HENRY et ROUSSEAU, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame BORDIER

Madame Véronique CAPARD est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1 : Composition du Syndicat Départemental d'Energies du CALVADOS

Le Conseil prend acte des modifications à intervenir dans les membres du SDEC à savoir adhésion de la Communauté de Communes Cœur de Nacre et retrait de la commune déléguée de Guilberville.

Situation des travaux en cours et à prévoir

- Chemin des Hunières en cours de finition avec un complément à prévoir sur le chemin de Cresseveuille
- Eglise et lavoir il reste la rambarde devant le lavoir
- Clôture de l'école ; le devis BATAILLE est accepté pour un montant TTC de 17.160 Euros dont 6.393 Euros font l'objet d'une subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

Point sur le Parc des Buttereaux

Nous enregistrons un peu de retard en raison de la nécessaire coordination des travaux sur les réseaux passant dans le chemin des buttereaux.

Sans faire de publicité nous avons enregistré des propositions d'acquisition pour 5 lots provenant de jeunes ménages.

Point sur la Maison des Assistants Maternels

Nous avons reçu plusieurs assistantes maternelles intéressées par le projet qui se sont présentées spontanément. Ce projet apparaît donc pertinent. Les derniers contacts laissent penser que nous pourrions compter sur une subvention de 50%. Le CAUE qui nous aide pour sélectionner l'architecte a proposé le calendrier suivant afin d'avoir un projet complet à présenter au titre de la DETR :

- 24 Octobre réception des candidatures et choix de 3 architectes qui proposeront chacun un projet. (les deux non retenus seront indemnisés)

R/S

FCG.

GR BS

LF

HE
VL
JLF

- 24 Novembre présentation des 3 projets et sélection de l'un d'entre eux

Projet de séjour à la neige

Bien qu'il représente une dépense significative, le Conseil eu égard à l'implication de l'Association de Parents d'élèves souhaite accompagner ce projet. Cependant il demande que l'on recherche la possibilité de réduire les coûts. Sont notamment évoqués un partage de l'autocar avec une autre école (Tancarville ?) et un voyage en train au lieu de l'autocar.

Délibération n° 2: Admissions en non-valeur

Le Conseil prend acte des difficultés d'encaissement concernant la famille Bellais au RSA mais laisse le Trésorier effectuer une dernière démarche de saisie des meubles.

Le Conseil accepte l'annulation de 47,90 Euros (famille CRUCHON car ce montant est inférieur au seuil réglementaire de saisie des comptes bancaires).

Délibération n°3 : Modifications budgétaires

Compte tenu de la modification de notre organisation faisant plus appel à du personnel intérimaire qu'à des contrats aidés et de la bonne nouvelle concernant le montant du FPIC Le Conseil accepte les modifications budgétaires suivantes :

- Poste 6228 augmentation du crédit de 7.000 Euros
- Poste 6416 diminution du crédit de 12.000 Euros
- Poste 6451 augmentation du crédit de 2.000 Euros
- Poste 73925 diminution du crédit de 4.000 Euros
- Poste 7471 diminution de la recette de 7.000 Euros.

Ces modifications s'équilibrent et sont donc sans conséquence sur le résultat budgétaire

Délibération n° 4: Tarifs Cantine et Garderie

Le Conseil décide de porter le prix de vente unitaire des repas à 3.70 Euros et le prix d'une vacation de garderie à 1.10 Euros

Par ailleurs le Conseil fixe le minimum de perception à 15€/trimestre

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23 Heures 25 minutes

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Véronique CAPARD



LE MAIRE
Jean Marie DELAMARE

P/J FCG. GR BS JPE
LF. JCP

DÉLIBÉRATION N°1 : Composition du Syndicat Départemental d'Energie du Calvados

DÉLIBÉRATION N°2 : Admissions en non-valeur

DÉLIBÉRATION N°3 : Modifications budgétaires

DÉLIBÉRATION N°4 : Tarifs des activités péri-scolaires

NOMS DES PRESENTS	SIGNATURES	POUVOIRS
DELAMARE Jean-Marie		
GILLES Jacques		
CAPARD Véronique		
FOSSEY Jean-Luc		
BORDIER Marie-Hélène	Absente excusée	
CROS-GIMBERT Florence		
FOUGERES Lucie		
HENRY Eric		
SEÏTE Brigitte		
ROUSSEAU Gérard		